

Consignes éditoriales pour la rédaction et la soumission des articles

Actes de colloque 2022 - SynHERA

Table des matières

1. Calendrier	1
2. Processus d'évaluation	2
3. Recommandations générales	2
4. Consignes éditoriales.....	3
4.1. Feuille de style.....	3
4.2. Résumé et mots-clés	4
4.3. Citations dans le corps du texte et notes en bas de page	4
4.4. Bibliographie finale	4
4.5. Conventions typographiques	6
4.6. Anonymisation	6

1. Calendrier

Dates	Étapes
30 avril 2022	Manifestation d'intérêt avec mention de : titre de l'article, 5 mots-clés, domaine de recherche, langue de rédaction
30 juin 2022	Soumission de l'article complet et anonymisé (première version)
1^{er} juillet 2022-15 août 2022	Evaluation de l'article soumis par des expert.e.s externes, en double aveugle
1^{er} septembre 2022	Transmission des rapports d'évaluation et notification de l'issue de l'évaluation (article accepté, avec réserve de modifications mineures, avec réserve de modifications majeures et nécessité de réévaluation, refusé)
1^{er} novembre 2022	Resoumission de l'article révisé en fonction des remarques émises (deuxième version)
Novembre-décembre 2022	Relecture de la deuxième version par les expert.e.s externes ou par le comité éditorial (selon l'issue de la première évaluation) et retour aux auteur.e.s sur l'issue finale de l'article
16 janvier 2023	Soumission de la version définitive de l'article
Février-mars 2023	Travail de mise en page des Actes de colloque par SynHERA
Avril 2023	Publication des Actes de colloque

Nouveauté pour l'édition 2022 des Actes de colloque :

Outre ces dates butoirs, nous prévoyons d'organiser un **accompagnement à la rédaction scientifique** pour les auteur.e.s préparant un article scientifique, **entre mai et juin 2022**. Cet accompagnement comprend deux volets :

- Une présentation succincte des codes/attendus de la production scientifique, suivie d'une séance collective d'échanges/conseils de rédaction avec les participant.e.s (**lundi 9 mai, 13h-14h**) ;
- Un séminaire de relecture critique des articles *avec et par* les participant.e.s intéressé.e.s (**vendredi 3 juin, 13h-15h**).

2. Processus d'évaluation

Si le **comité éditorial** de SynHERA assure et garantit le bon déroulement des différentes étapes du processus de soumission, d'évaluation et de publication des articles pour les Actes de colloque, il recourt cependant à des **expert.e.s scientifiques externes** pour procéder à l'évaluation de la qualité des textes soumis. Ces scientifiques, identifié.e.s selon leur domaine d'expertise, en adéquation avec celui dont relève votre article, sont issu.e.s du milieu académique ou de milieux professionnels entretenant un rapport étroit avec le monde scientifique, à l'échelle tant nationale qu'internationale.

Tous les articles soumis sont dès lors évalués par au moins deux expert.e.s, externes au comité éditorial, selon le **processus d'évaluation en double aveugle** (*peer review*).

À l'issue de cette évaluation, votre article pourra être :

- (1) accepté sans réserve ;
- (2) accepté sous réserve de modifications mineures ;
- (3) accepté moyennant modifications majeures avec demande de réévaluation de l'article ;
- (4) refusé en raison d'une qualité scientifique largement insatisfaisante.

Si les rapports d'évaluation se révèlent fortement discordants entre eux, comme il est de coutume, le comité éditorial se réserve le droit de trancher sur l'issue finale, sur la base des arguments fournis par les expert.e.s.

Plusieurs aller-retour sont donc à prévoir entre l'auteur.e, les expert.e.s mobilisé.e.s et le comité éditorial. **L'ensemble du processus de publication s'étend sur une durée de 10 à 12 mois.**

3. Recommandations générales

Dans le cadre des Actes de colloque, bien que vous ayez fait préalablement une communication orale ou présenté un poster, votre article ne peut se limiter à une transcription écrite de votre communication orale. Comme tout article scientifique, celui-ci doit être sous-tendu par **une visée de problématisation de votre sujet de recherche**. Toutefois, vous avez l'opportunité de prendre en considération les retours critiques reçus lors de la JdCHE et d'approfondir davantage certains aspects théoriques, conceptuels, méthodologiques, analytiques que vous auriez présentés de manière plus limitée à la JdCHE.

Au niveau du contenu, tout article soumis inclura toujours :

- une introduction visant à contextualiser la recherche menée et ses enjeux, ainsi qu'à annoncer le plan de l'article ;
- la problématisation d'une question donnée (qui ne renvoie pas nécessairement à celle de votre projet pris globalement) ;
- un cadre théorique/un état de l'art bien construit à la lumière de la littérature existante sur la problématique spécifique dont traite votre article (et non sur l'intégralité de votre projet de recherche) ;
- un exposé quant aux méthodes mobilisées et données récoltées pour la problématique identifiée ;
- la résolution (ou tentative de résolution/discussion des résultats) de celle-ci ;
- des conclusions synthétisant les enjeux de votre contribution et mentionnant des perspectives d'ouverture ou des prolongements éventuels à celle-ci.

Au niveau de leur forme, les articles écrits finaux comporteront sans exception un résumé, les données signalétiques relatives aux auteur.e.s et une bibliographie finale. Dans leur version complète, ils comprendront **entre 35 000 et 50 000 signes** (espace compris), soit environ 10-12 pages (hors résumé, données signalétiques et bibliographie). Ils seront adressés, à l'échéance indiquée ci-avant, à l'adresse jdche@synhera.be.

La première soumission implique une version complète et anonymisée de l'article. Dès lors, il s'agira d'indiquer dans le corps du mail envoyé les informations suivantes :

Nom de l'/des auteur.e.s :
Affiliation :
E-mail :
Titre complet de l'article :
Abstract (200 mots + 5 mots-clés) :
Langue de rédaction : FR/AN

Nous demandons aux auteur.e.s de respecter **scrupuleusement** les consignes éditoriales et leur intégration dans la feuille de style intitulée « **Stylesheet_Actes de colloque_2022** ».

Le respect de ces recommandations et consignes permettra de procéder à la mise en forme de l'ensemble des articles de manière optimale.

4. Consignes éditoriales

Le comité éditorial se réserve le droit de ne pas accepter un article pour évaluation ou publication si ce dernier n'intègre pas l'intégralité des consignes éditoriales annoncées.

4.1. Feuille de style

Téléchargez la feuille de style « Stylesheet_Actes de colloque_2022.docx » sur votre ordinateur et enregistrez-la. Renommez ce document selon la nomenclature suivante : NomAuteur_Actes de colloque_2022.docx ou NomAuteur1_NomAuteur2_Actes de colloque_2022.docx en cas d'auteurs multiples.

Lorsque vous rédigez votre texte, il vous est demandé de respecter strictement les formats pré-établis par la feuille de style. Nous vous prions de ne pas modifier vous-même le menu des Styles.

Type de paragraphe/de titre/...	Style à appliquer
Titre de l'article	Titre
Abstract	Abstract
Section (1)	Titre 1
Sous-section (1.1)	Titre 2
Sous-sous-section (1.1.1)	Titre 3
Paragraphe	Normal
Exemples	Normal (mais numérotés (1), (2),...)
Tableaux et graphiques	Normal (mais centrés)
Citations longues	Citation
Remerciements	Remerciements
Références bibliographiques	Titre bibliographie

Exemple : si vous souhaitez insérer un titre de niveau 1, il vous suffit de cliquer sur « Titre 1 » dans l'onglet « Accueil » du menu de Word.

4.2. Résumé et mots-clés

Le résumé de votre contribution ne constitue pas la réplique de l'abstract soumis lors de votre exposé oral à la JdCHE. Il rendra compte des enjeux spécifiques de votre article écrit. Il ne dépassera pas **200 mots**.

Ce résumé s'accompagnera également de **5 mots-clés** représentatifs de votre contribution.

4.3. Citations dans le corps du texte et notes en bas de page

Les citations dans le corps du texte et les notes de bas de page ne présentent pas la même fonction : les premières servent uniquement à citer les références bibliographiques sur lesquelles vous fondez votre propos, tandis que les secondes permettent d'apporter des compléments d'informations par rapport au propos développé dans le corps du texte.

Les **citations aux auteur.e.s**, se trouvant dans le corps du texte, se limiteront à la mention du nom de l'auteur.e, de l'année de publication et éventuellement de la page citée. Elles pourront être insérées de la manière suivante :

Comme l'a démontré Ernaux, ... (Ernaux, 2002 : 9)

Ou

Comme l'a démontré Ernaux (2002 : 9), ...

S'il y a plus de deux auteur.e.s, ces dernier.ère.s apparaissent selon un ordre chronologique de publication (et non selon l'ordre alphabétique) :

Comme de nombreux travaux l'ont signalé, ... (Bourdieu, 1984 ; Ernaux, 2010 ; Harding, 2020)

Les références complètes, contenant les noms et initiales de prénoms des auteur.e.s se trouveront en bibliographie finale, dans la section « Références bibliographiques ».

Les **notes de bas de page** peuvent être insérées dans Word via l'onglet « Références » et « Insérer une note de bas de page ». Vérifiez que celles-ci sont correctement mises en forme (police 10, justifié).

Quant aux **citations courtes**, issues de travaux scientifiques ou d'entretiens, celles-ci devront apparaître dans le corps du texte, entre guillemets (français) « »¹. Les **citations longues**, de plus de trois lignes, seront mises en forme avec le style prédéfini nommé « Citation » (voir feuille de style).

4.4. Bibliographie finale

Les références seront répertoriées en fin d'article, par ordre alphabétique, dans une section non numérotée appelée « Références bibliographiques » (voir feuille de style). Chaque référence se terminera par un point.

Si une source n'a pas d'auteur.e connu.e, la référence bibliographique doit commencer par le titre.

Si l'auteur.e indiqué.e n'est pas une personne mais une institution/un collectif, c'est cet intitulé qui sera repris au lieu du nom de l'auteur.e.

Si la date de publication n'est pas connue, il faut indiquer la mention « s.d. » à la place de l'année de publication.

¹ Pour les articles rédigés en anglais, les guillemets utilisés seront " ".

Si le lieu de publication n'est pas connu, il faut indiquer la mention « s.l. » à la place du lieu de publication.

Vous trouverez ci-dessous des consignes plus précises concernant les différents types de sources documentaires.

Monographie et ouvrage collectif

Pour une monographie :

Nom Prénom (Année de publication), *Titre de l'ouvrage*, Lieu de publication : Maison d'édition (collection).

Ernaux Annie (1983), *Les codes de la production scientifique*, Paris, Presses universitaires de France (Champ académique).

Pour un chapitre/article issu d'un ouvrage collectif, il faut indiquer (ed.) ou (eds.) :

Nom Prénom (Année de publication), « Titre de l'article », in Prénom, Nom (ed/eds), *Titre de l'ouvrage*, Lieu de publication : Maison d'édition (collection), pages.

Harding Sandra (1983), « Les savoirs académiques », in Annie Ernaux (ed.), *Les codes de la production scientifique*, Paris, Presses universitaires de France (Champ académique), 514-582.

N.B. : S'il existe deux lieux de publication et deux maisons d'édition, séparer les deux par « / ».

Ernaux Annie (1983), *Les codes de la production scientifique*, Paris/Turnhout, Presses universitaires de France/Brepols.

N.B. : Si un ouvrage a connu plusieurs éditions, indiquer la date de celle consultée effectivement et mettre en parenthèse celle de la première édition.

Ernaux Annie (2019 [1983]), *Les codes de la production scientifique*, Paris, Presses universitaires de France (Champ académique).

Article de périodique

Nom Prénom (Année de publication), « Titre de l'article », in *Nom de la revue*, numéro de la revue (éventuellement numéro du volume), numéros des pages, doi (si existant).

N.B. : quand il y a plusieurs auteur.e.s, la même syntaxe est à appliquer, avec séparation de l'avant-dernier et du dernier auteur.e par « & ».

Ernaux Annie (1983), « Les codes de la production scientifique », in *Language*, n°59 (3), 514-528, doi:10.1108/03090560710821161.

Ernaux Annie & Harding Sandra (1983), « Les codes de la production scientifique », in *Language*, n°59 (3), 514-528, doi:10.1108/03090560710821161.

Communication orale issue d'un colloque/journée d'étude

Nom Prénom (Année de publication), « Titre de la communication », in *Nature de l'événement* (Lieu, date), *Titre de l'événement*.

Parijs Tommy (2021), « Climat, éducation, sensibilisation », in *Colloque international des sciences environnementales (Liège, 28 janvier 2021). Une prise de conscience collective post-pandémie ?*

Page web

Nom Prénom (Date de publication), « Titre de l'article concerné », in *Nom de la page web*, issu de : <http://adressedusiteweb.be> (date de consultation).

Macquet Julie (2022), « Les défis de l'économie circulaire », in *Le monde diplomatique*, issu de <https://www.monde-diplomatique.fr/> (page consultée le 10 mars 2022).

N.B. : Sans auteur.e indiqué.e, commencez par le titre de l'article de la page web.

Mémoire/thèse

Nom Prénom (Année de publication), *Titre du mémoire/de la thèse*, Ville de l'institution : institution de rattachement, Mémoire/thèse de doctorat défendu(e) pour l'obtention du grade de ...

Ernaux Annie (1983), *Les codes de la production scientifique*, Louvain-la-Neuve, UCLouvain, mémoire défendu/thèse de doctorat défendue pour l'obtention du grade de doctorat en Sociologie.

4.5. Conventions typographiques

L'ensemble du corps du texte adopte la police *Times New Roman* (taille 11) ; voir feuille de style.

Les mots empruntés à une langue étrangère doivent être indiqués en italique et, si besoin, être suivis de leur traduction entre parenthèses et entre guillemets simples : *translation* ('traduction').

Les expressions suivantes seront également en italique : *etc.*, *cf.*, *et al.*, *infra*, *op. cit.*, *ibid.*, *vs.*

Les mises en évidence peuvent être utilisées avec grande parcimonie en utilisant l'*italique*, le **gras** ou le soulignement.

4.6. Anonymisation

Toutes les soumissions préalables à la finalisation ultime de l'article doivent être anonymisées.

Ainsi, toutes les auto-références seront anonymisées. Par exemple, dans son article, l'auteur.e Ernaux ne pourra faire référence de manière explicite à sa propre publication Ernaux (2021). Cette référence sera remplacée par [Auteur.e 2021] partout dans le texte. Dans la bibliographie finale, les publications nommant l'auteur.e de l'article soumis devront également être retirées entièrement.

À la fin du processus, dans la dernière version finalisée de votre article, il conviendra de **lever l'anonymisation** de votre texte, par la réintroduction de vos noms, appartenances institutionnelles, auto-références, tant dans les données signalétiques de l'article, dans le corps du texte que dans la bibliographie finale.